

Israël : une histoire de crimes

le 25/2/2006 9:20:00 (607 lectures)

Ce tract d'octobre 2004 revient sur la politique de terreur conduit par l'Etat juif depuis sa création et même avant. Il dénonce la complicité des USA, des Etats occidentaux et de la France.



Lancée fin octobre 2004, l'opération militaire israélienne dans le Nord de la Bande de Gaza fait en quelques jours une centaine de morts. Ce n'est qu'un nouvel épisode de la politique de terreur de l'Etat sioniste depuis 60 ans.

Depuis le mardi 28 septembre dernier (2004), lancement officiel de l'opération « Jours de repentir » (!), l'armée israélienne fait de nouveau régner la terreur dans le nord de la bande de Gaza : une centaine de morts ; plusieurs centaines de blessés, parmi lesquels de nombreux enfants ; bâtiments publics et habitations détruits ; réseau d'alimentation en eau anéanti ; électricité coupée ; champs agricoles dévastés...

Ce nouvel épisode marqué par une intensification de la politique de terreur de l'Etat sioniste en rappelle d'autres : la dévastation de Rafah en mai dernier, celle de Jénine en 2002, pour ne citer que les plus récents.

Mais l'histoire d'Israël est **jalonnée de crimes contre l'Humanité** . Les massacres de Deir Yassin en 1948, de Qibya en 1954 (déjà l'œuvre de Sharon), de Sabra et Chatila en 1982 (encore lui), dévoilent le vrai visage de cet Etat colonial : il s'agit bel et bien d'une politique de purification ethnique inscrite dans le projet sioniste. Il faut vider la Palestine de ses habitants arabes pour les remplacer par des juifs. Tout le reste n'est que discours destiné à rendre légitime cette politique génocidaire qui ne dit pas son nom.

Pour justifier les massacres de ces derniers jours, Israël utilise le prétexte de la destruction des roquettes artisanales lancées depuis la bande de Gaza. On est en droit de se demander comment quelques roquettes bricolées sont en mesure de mettre en danger l'Etat le plus puissant de la région, disposant de toutes les formes d'armes de destruction massive. On pourrait même regretter, face à cette puissance destructrice, elle-même protégée par l'hyperpuissance américaine, que la résistance palestinienne ne disposât pas de moyens de défense plus perfectionnés !

Car le peuple palestinien est en droit de résister, par les moyens qu'il juge nécessaires et dont il peut disposer, face à une violence première : l'occupation coloniale.

Encore une fois, les Etats occidentaux et les gouvernements arabes à leur solde se distinguent par une quasi absence de réactions face à cette nouvelle phase de terreur orchestrée par l'occupant israélien pour détruire un peuple pratiquement sans moyens de défense. Encore une illustration d'une conception des Droits de l'Homme à géométrie variable. Le gouvernement français, soucieux en apparence des droits humains, a ainsi demandé timidement au gouvernement Sharon de « faire preuve de retenue ». Comment pourrait-il en être autrement, puisque l'Etat français a engagé avec l'Etat israélien une politique de collaboration militaire, économique et scientifique ?

Manifestement, le peuple palestinien ne peut compter que sur lui-même et sur la solidarité des autres peuples. Ne nous laissons pas intimider par la propagande sioniste.

Soutenons la lutte du peuple palestinien pour la juste reconnaissance de ses droits :

- *l'autodétermination et l'indépendance nationale,*
- *le retour de tous les réfugiés chez eux,*
- *l'égalité des Palestiniens vivant en Israël,*
- *la libération de tous les résistants emprisonnés.* ☒